

CHARTRE de BORDEAUX MASS CHOIR

L'Histoire de la Musique atteste que le Gospel comporte en son sein des composantes multiples(histoire de la traite des esclaves, ségrégation aux USA, contenu spirituel à caractère confessionnel, support d'expression communautaire, part culturelle de la diaspora africaine,etc...), composantes dont nous voulons tenir compte dans un souci de d'intégrité et de fidélité historico-musicologique.

C'est ainsi que l'article 2 des statuts de l'association CITADEL dispose :

« L'association a pour but:

- de promouvoir la diffusion, la transmission et l'enseignement du Gospel auprès du grand public et du public amateur. A cette fin, l'association entend:

- Créer des événements, - Organiser des manifestations publiques et animations ,

- Travailler avec les entreprises et acteurs locaux sur le terrain,

- Diffuser, produire, d'éditer tout support et/ou événement utile à ces fins.

- - D'œuvrer dans la formation musicale, pédagogique, historique et musicologique:

Et plus généralement, effectuer toutes activités nécessaires à réaliser le but ci-dessus dans les limites qu'il comporte et le cadre légal et réglementaire.»

Bordeaux Mass Choir est une activité pratiquée au sein de l'Association CITADEL. En application de l'article 2 de nos statuts, nous concevons cette activité comme une plate-forme artistique, plate-forme où les échanges, les rencontres, la pédagogie et l'événementiel s'articulent autour du partage de la Musique Gospel et de sa Culture.

Dans le cadre de son activité, **Bordeaux Mass Choir** respecte les engagements, principes et valeurs suivants :

- 1). CITADEL ne requiert pas de conditions de convictions pour accéder à ses ateliers, mais s'attend à une culture du respect réciproque de la liberté d'opinion de chacun, artistes, intervenants et participants au sein de **Bordeaux Mass Choir**.
- 2). Les actions de **Bordeaux Mass Choir** se font dans le respect de l'identité culturelle et de dignité de chacun.
- 3). **Bordeaux Mass Choir** organise la rencontre de la scène vivante du Gospel avec ses pratiquants amateurs et son public. Dans ce but, l'atelier se saisira d'opportunités de réalisation de challenge pour augmenter son rayonnement. CITADEL demande aux participants de s'inscrire dans un engagement de bonne conduite pour rendre ces choses possibles (assiduité, ponctualité, disponibilité). Pour sa part, **Bordeaux Mass Choir** se positionnant comme une chorale fédérative et complémentaire des autres associations, s'engage à avoir une fréquence modérée dans ses sollicitations (enregistrement CD, spectacle, intervention...)
- 4). **Bordeaux Mass Choir** est un projet participatif, s'appuyant sur la participation de chacun quant à son développement. Il serait bon que chacun(e) accepte de participer à sa campagne de communication à travers ses différents supports. Nous sollicitons chaque participant(e) pour faire fonctionner la page Facebook, le site internet, nos supports audio et vidéo et autres plaquettes d'informations sur **Bordeaux Mass Choir**, dans le cadre de la communication autour de CITADEL et de ses activités. Grâce aux photographies, aux films de nos concerts et autres supports de communications nous pourrions mieux nous faire connaître. En vertu de la loi CNIL n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés , chaque membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification de ses données personnelles. Attendu que l'atelier se destine à des activités publiques, nous demandons à chacun d'assumer cet aspect, et d'accepter d'apparaître sur nos supports.
- 5). Toute inscription au sein de **Bordeaux Mass Choir**, ou collaboration avec elle, implique adhésion et respect des principes et valeurs définis dans la présente Charte.